



# SYNDICAT DES ETANGS CORREZIENS

Bureau 103 - Immeuble Consulaire du Puy Pinçon – BP 30

19001 TULLE CEDEX

N° SIRET : 512 517 202 00028 – APE : 9104Z

Secrétariat : 06.07.30.40.72 – [syndicartetangs19@outlook.fr](mailto:syndicartetangs19@outlook.fr)

[www.syndicat-etangs-correziens.fr](http://www.syndicat-etangs-correziens.fr)

## CONVENTION DE RESERVATION PUBLICITAIRE SUR LE BULLETIN SEMESTRIEL DU SYNDICAT DES ETANGS CORREZIENS

Entre les soussignés :

- d'une part,

.....  
.....

N° R.C.S....., le souscripteur,

- d'autre part,

**Le Syndicat des Etangs Corréziens,**

**Siège social immeuble consulaire du Puy Pinçon - BP 30 - 19001 TULLE CEDEX**

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

- le souscripteur désigné ci-dessus accepte que l'encart publicitaire qu'il aura joint à la convention ou fait parvenir par courriel soit publié sur le bulletin semestriel du Syndicat des Etangs Corréziens,
- Il s'engage à verser à la première demande du Syndicat la somme correspondant à la formule choisie ci-dessous :

Pour un an (*soit deux insertions. Cochez la case de l'encart choisi*) :

encart de 6cm x 3cm = 90€

encart de 15cm x 10cm = 380€

encart de 6cm x 5cm = 150€

encart de 21cm x 7cm = 500€

Après acceptation de cette réservation par les deux parties concernées, le syndicat fera paraître l'insertion publicitaire si possible sur le prochain bulletin, à défaut sur le bulletin à venir, étant précisé que l'appel de fonds ne pourra intervenir plus de deux mois avant la date de la dite parution.

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Date : .....

Le Syndicat,

Le Souscripteur,